

PROVINCE DE LIEGE
VILLE DE MALMEDY



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Décret du 11 mars 2004

Le Collège communal de Malmédy informe la population qu'il soumet à **enquête publique** le dossier de **demande de reconnaissance et d'expropriation** introduit par l'Intercommunale de développement économique SPI en vue de la création d'un îlot d'entreprises sur le site de l'ancienne usine INTERMILLS, suivant les dispositions du Décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques et à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 21 octobre 2004 portant exécution de ce Décret.

Le site « Intermills » est situé à 4960 MALMEDY - Avenue de la Libération sur des parcelles cadastrées : 1^{ère} division - section A - n°389 e² - z - v - y - t - r - w - k.

La durée de l'enquête est de 30 jours.

Elle est fixée du 08 avril 2016 au 10 mai 2016.


Durant cette période, le dossier est accessible au public au Service Urbanisme, Place du Châtelet, 9 - 4960 MALMEDY :

- * les jours ouvrables de 8H à 12H
- * ou sur rendez-vous (*Service urbanisme : 080/799 648 - 644 - 642*)


Les réclamations ou observations éventuelles doivent être adressées par envoi recommandé ou contre récépissé au Collège communal, rue Jules Steinbach 1 - 4960 MALMEDY, pendant la durée de l'enquête publique. Elles peuvent aussi être transmises via e-mail à l'adresse suivante : urbanisme@malmédy.be.

Les réclamations orales peuvent être formulées le **10 mai 2016**, lors de la clôture d'enquête de 10h30 à 11h30 au Service Urbanisme.

Malmédy, le 25 mars 2016
Par le Collège,


Par délégation
pour le Directeur général
Joëlle VANNESTE
Responsable du Service Urbanisme




Par délégation,
pour le Bourgmestre
Philippe ROYAUX
Echevin de l'Urbanisme